



CALENDRIER DE VACCINATION AUX TNO

TABLEAU 1

SÉRIE PRIMAIRE DE VACCINS POUR LES ENFANTS ET LES NOURRISSONS	
ÂGE	VACCIN
À la naissance (voir note ¹)	Hépatite B (TMF) + BCG
1 mois	Hépatite B (TMF)
2 mois	DCT-polio + Act-HIB + Men C + vaccin conjugué contre le pneumocoque (PCV – 7)
4 mois	DCT-polio + Act-HIB + vaccin conjugué contre le pneumocoque (PCV – 7)
6 mois	DCT-polio + Act-HIB + Hépatite B (sans thimérosal) + vaccin conjugué contre le pneumocoque (PCV – 7)
12 mois ♥	Varicelle + Men C + RRO à un endroit différent
18 mois	DCT-polio + Act-HIB + RRO à un endroit différent + vaccin conjugué contre le pneumocoque (PCV – 7)
Entre 4 et 6 ans ♣	DCT-polio
Entre 14 et 16 ans ♦	♠ DCaT

TABLEAU 2

ENFANTS ÂGÉS DE 1 À 6 ANS NON IMMUNISÉS PENDANT LEUR ENFANCE	
ÂGE	VACCIN
Première visite	DCT-polio + Act-HIB + RRO (à un endroit différent) + vaccin conjugué contre le pneumocoque (PCV – 7)
1 mois après la 1 ^{re} visite	Varicelle – Si aucun antécédent de varicelle + Men C
2 mois après la 1 ^{re} visite	DaPT Polio + Act-HIB + Hépatite B + * vaccin conjugué contre le pneumocoque (PCV – 7)
2 mois après la 2 ^e visite	DCT-polio + Hépatite B +
1 an après la 3 ^e visite	DCT-polio + Hépatite B +
Entre 4 et 6 ans ♣	DCT-polio + RRO

TABLEAU 3

ENFANTS DE PLUS DE 7 ANS NON IMMUNISÉS ET ADULTES NON IMMUNISÉS PENDANT LEUR ENFANCE	
ÂGE	VACCIN
1 ^{re} visite	DCaT, Varicelle – si aucun antécédent de la maladie + RRO (à un endroit différent) + Hépatite B
2 mois après la 1 ^{re} visite	dT-Polio + Hépatite B + Men C
Entre 6 et 12 mois après la 2 ^e visite	dT-Polio + Hépatite B + RRO (à un endroit différent)
Tous les 10 ans par la suite	dT avec au moins une dose de rappel de DCaT

TABLEAU 4

VACCINATION DE ROUTINE POUR LES ADULTES (DÉJÀ VACCINÉS)		
VACCIN OU TOXOÏDE	INDICATION	INJECTIONS ADDITIONNELLES
Diphtérie (préparation pour adultes)	Tous les adultes	Tous les 10 ans, donnée de préférence avec une injection de toxoïde tétanique (dT)
Tétanos	Tous les adultes	Tous les 10 ans, administrée de préférence avec une dose de dT
Grippe	Adultes âgés de 65 ans et moins; adultes âgés de 65 ans et moins risquant de souffrir de complications de la grippe	Chaque année en utilisant la préparation actuelle du vaccin
Pneumocoque	Adultes âgés de 65 ans et moins prédisposés au pneumocoque	Habituellement aucune
Rougeole	Adultes nés en 1970 ou plus tard prédisposés à la rougeole	Administrée de préférence avec une dose de RRO
Rubéole	Femmes en âge de procréer et travailleurs de la santé	Aucune
Oreillons	Adultes nés en 1970 ou plus tard sans antécédents d'oreillons	Aucune
Coqueluche	Tous les adultes	Une injection de DCaT au lieu de dT au moins une fois au cours de leur vie.

VACCINATION DE ROUTINE POUR LES ADULTES (DÉJÀ VACCINÉS)

Varicelle	Tous les adultes	Test, et s'il n'y a pas d'antécédents ou de signes sérologiques, vaccination – 2 injections après l'âge de 13 ans
-----------	------------------	---

NOTE :

Il n'est pas nécessaire de recommencer une série de vaccins interrompue; on peut poursuivre la vaccination quel que soit l'intervalle écoulé depuis la dernière dose. Veuillez communiquer avec le Service de protection de la santé du ministère de la Santé et des Services sociaux.

1. HÉPATITE B

Le vaccin est administré directement par voie intramusculaire tel qu'il est fourni. Aux TNO, tous les enfants et les nourrissons sont admissibles à ce programme de vaccination.

NOTE : Les nourrissons dont la mère est HBsAG positive doivent recevoir de la prophylaxie post-exposition, qui comprend des vaccins de GIHB (0,5 ml) et de HBV (0,5 ml) immédiatement après leur naissance. Les deux vaccins sont administrés par voie intramusculaire à un endroit différent. La deuxième et la troisième dose (0,5 ml) de vaccin seront données à l'âge d'un mois et de six mois.

Le vaccin sans thimérosal est utilisé contre l'hépatite B dans la série pour les enfants.

Pour connaître les **AUTRES** catégories, consultez le Programme de vaccination des TNO contre l'hépatite B.

2. BCG

Le BCG est recommandé pour tous les enfants des communautés ou des familles à risque élevé. Le BCG devrait être administré dès que possible après la naissance. Les enfants admissibles qui n'ont pas reçu le vaccin avant l'âge de six semaines devraient subir un test tuberculinique avant leur vaccination, à moins qu'ils ne soient récemment sortis de l'hôpital (par exemple, les enfants prématurés).

3. DIPHTÉRIE, COQUELUCHE, TÉTANOS ET POLIO

Le DCT-polio, le DT, le dT-Polio et le dT sont des produits absorbés et doivent être administrés par voie intramusculaire.

♣ La cinquième dose de DCT-polio administrée entre l'âge de 4 et 6 ans - voir tableaux 1 et 2 - n'est pas nécessaire si la dose précédente a été administrée après le 4^e anniversaire.

♦ La dose de rappel du vaccin antipoliomyélitique pour les personnes âgées de 14 à 16 ans **n'est pas** nécessaire si l'enfant a reçu une série primaire complète. Une vérification des vaccins reçus devrait être effectuée pour connaître le statut du vaccin contre l'hépatite B afin de s'assurer que la série de vaccins est complétée.

♠ En octobre 2000, le DCaT a remplacé le dT et doit être administré aux personnes âgées entre 14 et 16 ans (une dose de rappel à l'âge adulte).

4. VACCIN CONTRE LA VARICELLE

♥ Ce programme a débuté le 1^{er} septembre 2001; le vaccin doit être administré avec le RRO à un endroit différent ou 28 jours après un vaccin vivant.

Programme de rattrapage pour la varicelle chez tous les enfants de cinq ans et moins à compter du 1^{er} mai 2002.

Dépistage de la varicelle et programme de rattrapage pour tous les élèves de 9^e année à compter du 1^{er} octobre 2005.

5. VACCIN CONTRE LE MÉNINGOCOQUE DU GROUPE C

Depuis le 1^{er} septembre 2004, le vaccin contre le méningocoque du groupe C (Men-C) doit être administré aux enfants âgés entre 2 mois et un an (tableau 1).

La vaccination de masse contre le méningocoque du groupe C pour les personnes âgées entre 1 et 19 ans s'est terminée en juin 2004.

6. ROUGEOLE, OREILLONS ET RUBÉOLE

Le calendrier comprend maintenant deux doses de RRO, administrées à trois mois d'intervalle. Les adultes nés après 1970 qui n'ont aucune preuve de vaccination contre ces trois maladies devraient recevoir le vaccin RRO. Toutes les femmes en âge de procréer qui n'ont aucune preuve de vaccination contre la rubéole devraient recevoir le vaccin RRO. Une vérification des vaccins reçus devrait être effectuée à l'entrée à l'école (4 ou 5 ans) pour s'assurer que les doses recommandées ont été administrées.

7. VACCIN CONJUGUÉ CONTRE LE PNEUMOCOQUE (PCV – 7)

Le programme du vaccin conjugué contre le pneumocoque (PCV – 7) débute en janvier 2006.

* La deuxième dose n'est pas nécessaire si la vaccination a commencé après l'âge de deux ans.

Pour plus de renseignements :

- **Dépliant sur le produit, fournis par le fabricant.**
- **« Guide canadien d'immunisation », 6^e édition, 2002, Santé Canada.**
- **Vidéo sur l'injection multiple, Santé de la population, Santé et Services sociaux.**